

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école du Pélican

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école du Pélican tenue le 22 septembre 2020 à 18 h 30 à l'édifice Laflamme et à laquelle sont présents :

	Présent	Absent
Amélie Trudel	✓	_____
Dominique Lemaire	✓	_____
Kim Courchesne	✓	_____
Dominik Doyon	✓	_____
Maxime Phaneuf	✓	_____
Karine Cournoyer	✓	_____
Marie-France Viens	✓	_____
Vanessa Caillé	✓	_____
Josiane Santerre	✓	_____
Martine Monette	✓	_____
Benoit Brosseau	✓	_____
Chantal Lanoue	✓	_____
Réline Morin	✓	_____

1. Ouverture de la séance

À 18 h 42, Madame Amélie Trudel constate le quorum et ouvre la séance.

Présentation des membres du conseil d'établissement.

2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Marie France Viens propose d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants au varia :

- 17.1 Mise en place du 1^{er} conseil d'administration
- 17.2 Modification des règles de fonctionnement du SDG
- 17.3 Liste d'effets scolaire passe-partout
- 17.4 Demande de traverse piétonnière à Chabanel

3. **Élection d'un président au conseil d'établissement**

Monsieur Dominique Lemaire propose madame Amélie Trudel à la présidence du conseil.

CÉ2020-2021-002

Adopté à l'unanimité.

4. **Nomination d'un secrétaire au conseil d'établissement**

Madame Dominik Doyon propose madame Kim Courchesne au poste de secrétaire au conseil d'établissement.

CÉ2020-2021-003

Adopté à l'unanimité.

5. **Adoption du procès-verbal du 16 juin 2020**

Monsieur Benoît Brosseau propose d'adopter le procès-verbal tel que déposé.

CÉ2020-2021-004

Adopté à l'unanimité.

6. **Questions du public**

Pas de public.

7. **Régie interne du conseil d'établissement**

Monsieur Maxime Phaneuf propose d'adopter la régie interne du conseil d'établissement telle que déposée.

CÉ2020-2021-005

Adopté à l'unanimité.

8. **Proposition du calendrier des séances du conseil d'établissement**

Madame Marie-France Viens propose d'adopter le calendrier des séances du conseil d'établissement comme suit :

Mardi 22 septembre 2020

Mardi 27 octobre 2020

Mardi 8 décembre 2020

Mardi 9 février 2020

Mardi 30 mars 2020

Mardi 27 avril 2020

Mardi 25 mai 2021

Jeudi 17 juin 2021

Cinq rencontres doivent minimalement être tenues au cours de l'année scolaire. Des rencontres extraordinaires peuvent être ajoutées, et ce, au besoin.

CÉ2020-2021-006

Adopté à l'unanimité.

9. **Déclaration d'intérêt des membres**

Madame Amélie Trudel explique la déclaration d'intérêt aux membres.

10. **Normes et modalités**

Madame Rélaine Morin explique les normes et modalités aux membres.

11. **Adoption du budget 20-21**

Madame Rélaine Morin présente le budget 20-21 aux membres.

Madame Dominik Doyon propose l'adoption du budget 20-21.

CÉ2020-2021-007

Adopté à l'unanimité.

12. **Mesures dédiées aux élèves**

Madame Rélaine Morin présente les mesures dédiées aux membres.

Tous les membres du personnel ont été consultés pour la distribution des mesures.

Mesures 15371 et 15371 sont reportables à l'année prochaine si elles ne sont pas épuisées.

Mesure 15011 : partie du milieu reconnue plus défavorisée (7).

Mesure 15186 : Sortie scolaires culturelles.

Mesure 15084 : Formation continue technologique.

Mesure 15103 : Livre et ouvrage littéraire.

Ajout 15026 : Ajout 30 minutes/semaine spécialiste préscolaire

Ajout 15212 : Aide alimentaire et matériel scolaire.

Ajout 15027 : Élèves douées, en grande réussite.

Ajout 15029 : Cour vivante, animée et sécuritaire.

Ajout 15021 : Soutien additionnel à la consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire des élèves en contexte COVID: soutien apprentissage, soutien psychologique suite à la fermeture au printemps dernier.

13. **Fond à destination spéciale**

Madame Amélie Trudel présente l'état du fond à destination spéciale en date du 30 juin 2020.

Mandat pour cette année : soutenir les projets cour d'école (ajout de zone d'ombre, arbres, tables, etc.) 10 000 \$ pour cette année. Un comité cour école sera formé pour l'évaluation du projet.

Présentation des projections des dépenses récurrentes de 9500 \$ par année.

Madame Dominik Doyon propose l'approbation des projections des dépenses récurrentes.

CÉ2020-2021-008

Approuvé à l'unanimité.

On propose que l'argent prévu pour les activités de la rentrée et qui n'a pas été dépensé soit investi dans des jeux extérieurs pour la cour d'école (80 \$ par classe).

Madame Marie-France Viens propose l'approbation de la proposition sur les dépenses pour les jeux extérieurs.

CÉ2020-2021-009

Approuvé à l'unanimité.

Monsieur Dominique Lemaire propose de faire une dictée maison comme campagne de financement.

CÉ2020-2021-010

Approuvé à l'unanimité.

14. **Retour Covid-19**

Protocole d'urgence déjà prévu.

Liste des besoins ordinateurs sont déjà compilés et prêts.

Décision de conserver les groupes au niveau de la récréation. Deux temps de récréation ont été établis pour favoriser la distanciation sociale et maintenir les groupes bulles.

15. **Présentation d'activités scolaires**

Cinéma au Capitol St-Jean pour tous les élèves le 23 octobre à pied au coût de 6,50 \$ par élève. Le montant sera défrayé par les parents.

Madame Karine Cournoyer propose l'approbation de la sortie au cinéma.

CÉ2020-2021-011

Approuvé à l'unanimité.

16. **Questions du public**

Aucun public.

17. **Varia**

17.1 **Mise en place du 1er conseil d'administration**

Madame Réleine Morin explique la mise en place du conseil d'administration du centre de service scolaire.

17.2 **Modification des règles de fonctionnement du SDG**

Benoit présente les modifications des règles de fonctionnement du service de garde.

Dominique Lemaire propose l'adoption des règles de fonctionnement du service de garde.

CÉ2020-2021-012

Adopté à l'unanimité.

17.3 **Liste d'effets scolaire passe-partout**

La liste des effets scolaires pour les enfants de passe-partout a été approuvée par les membres du conseil d'établissement par courriel le 7 septembre 2020.

17.4 **Demande de traverse piétonnière Chabanel**

Madame Réleine Morin fera la demande à la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu pour une traverse piétonnière.

18. **Clôture de la séance**

À 21 h 02, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par madame Amélie Trudel.

Présidente

Direction